

RAPPORT GENERAL DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 15 NOVEMBRE 2024

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous présentons notre rapport sur le contrôle des comptes du Comité Régional OCCITANIE. Il porte sur l'exactitude des opérations figurant sur les registres comptables qui nous ont été présentés et la concordance :

- Avec le bilan arrêté à la date du 15 novembre 2024
- Avec le compte de résultat de l'exercice couvrant la période du 1er janvier 2024 au 15 novembre 2024 tels qu'ils vous ont été remis.

REMARQUES SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE

Le montant des recettes est de 392 643.48 € est constitué à 80 % des redevances licences payée par les 13 Comités Départementaux qui composent le Comité Régional. Le montant des dépenses est de 324 139.04 € il est constitué en majeure partie par :

- Les CRC
- COMPETITIONS
- COMMISSION DES JEUNES
- SALAIRE ET CHARGES CTFR
- LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Ceci fait apparaître un résultat positif de 68 504.44€

La situation financière au 15 novembre 2024 est la suivante :

• Titres de participation SAOS :	762,00 €
• Parts sociales C.M.	32 088,00 €
• Compte à terme C. M.	20 000,00 €
• Compte courant C. M.	52 497,27 €
• Livret bleu	78 490,39 €
• Livret triplex	<u>131 592,34 €</u>
Total	315 430,20 €

Nous avons procédé à l'examen des documents bancaires et par sondage des justificatifs des dépenses.

Nous pouvons certifier de la validité des comptes clos le 15 novembre 2024.

Nous vous invitons à les approuver et à voter le quitus pour le travail effectué.

Merci de m'avoir écouté, je suis à votre disposition pour d'éventuelles questions.

Les Vérificateurs aux Comptes,

Christian RICHARD



Jean-Paul BURI

